

Communiqué de presse

Une pénurie de traitements chiropratiques se profile à l'horizon à moyen terme.

Lugano, le 1^{er} septembre 2022 – D'ici 2035, environ un tiers des chiropraticiennes et chiropraticiens pratiquant en Suisse vont partir à la retraite. Une pénurie massive se profile à l'horizon. ChiroSuisse a fait réaliser une analyse des besoins en matière de soins à moyen et long terme pour les patientes et patients souffrant de mal de dos. Cette étude sera présentée le 1^{er} septembre à Lugano en présence du directeur de la santé tessinoise, Raffaele De Rosa, lors du congrès de formation continue des chiropraticiennes et chiropraticiens suisses, à l'occasion d'un débat sur le sujet : «De combien de chiropraticiens la Suisse a-t-elle besoin ?»

Dans les 10 années à venir, un tiers des quelques 300 chiropraticiennes et chiropraticiens pratiquants prendront leur retraite. Cela signifie que le nombre de spécialistes qui fermeront leur cabinet sera supérieur au nombre de personnes formées par l'université qui entreront sur le marché du travail. Étant donné que les places sont fortement limitées dans les universités de Suisse germanophone et qu'il n'est pas encore possible de suivre une formation en Romandie, les possibilités de traitements chiropratiques ne pourront pas être garanties à moyen terme. C'est ce que révèle une analyse des besoins qui a été réalisée par le bureau d'étude et de conseil INFRAS sur mandat de ChiroSuisse.

Un signe politique est nécessaire

Il est indispensable de créer une chaire en Suisse romande afin de remédier à une offre insuffisante dans le domaine de la chiropratique. Des efforts dans ce sens sont certes en cours, mais un engagement politique clair des cantons francophones est nécessaire. Toutefois, les places prévues dans les universités ne permettraient qu'à long terme de réduire la couverture insuffisante des besoins. C'est pourquoi il est également nécessaire d'offrir plus de places de formation à l'université de Zurich. Chaque année, seulement 20 places sont offertes aux personnes ayant réussi l'AMS (test d'aptitudes pour les études de médecine).

Pas d'immigration en provenance de l'étranger

Les études de médecine chiropratique ne sont possibles à Zurich que depuis 2008. Auparavant, la chiropratique ne pouvait être étudiée qu'à l'étranger. Aujourd'hui, en chiropratique, il n'y a pratiquement pas d'immigration en provenance de l'étranger, tout comme c'est le cas pour d'autres professions médicales. Les obstacles à l'admission et les exigences en matière de niveau de formation dans cette spécialité sont très élevés en comparaison avec l'étranger.

C'est pourquoi des chiropraticiennes et chiropraticiens venants de l'étranger sont guère susceptibles d'augmenter le nombre de spécialistes en Suisse.

Prise en charge des troubles de l'appareil locomoteur

Les douleurs dorsales ou lombaires sont les deux troubles physiques les plus fréquents en Suisse¹. Les chiropraticiennes et les chiropraticiens sont des spécialistes qui interviennent en cas de troubles musculo-squelettiques. Le traitement chiropratique est un type de traitement efficace et peu coûteux qui, souvent, ne nécessite pas la prescription de médicaments et est remboursé par les caisses maladie².

Les chiropraticiennes et les chiropraticiens sont donc les premiers interlocuteurs en cas de troubles de l'appareil locomoteur. Afin de pouvoir continuer de traiter les patientes et les patients à un tel niveau de compétence, il est indispensable d'accroître le nombre de chiropraticiennes et de chiropraticiens.

Graphique: Nombre de départs à la retraite de 2022 à 2035



Contact pour les médias

Charlotte Schläpfer
Responsable de la communication

ChiroSuisse

Schweizerische Gesellschaft für Chiropraktik
Association Suisse de Chiropratique
Associazione Svizzera di Chiropratica

¹ Santé; Statistique de poche 2022; Office fédéral de la statistique OFS

² La chiropratique est couverte par la majorité des assurances de base, mais ceci dépend du modèle d'assurance

Sulgenauweg 38

CH-3007 Bern

+41 31 372 26 54

Charlotte.schlaepfer@chirosuisse.info

www.chirosuisse.ch

Pour toute question sur la méthodologie de l'étude:

Judith Trageser, Cheffe de secteur, INFRAS, judith.trageser@infras.ch, n° de tél. 044 205 95 26